Zeitschrift: Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Landesplanung

Band: 9 (1952)

Heft: 6

Artikel: Essai de planification régionale dans un département agricole

Autor: Ranchoux, Benoit

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-783469

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Benoit Ranchoux

Essai de planification régionale dans un département agricole

Modernisation et équipement rural de la Haute-Loire

Les élus cantonaux de 1945 accédaient, pour la plupart la première fois, aux responsabilités départementales. Marqués par les circonstances tragiques que venait de traverser le pays, vivement désireux d'un renouveau moral et matériel, ils faisaient, dès leurs débuts, des constatations alarmantes.

— Population en vive régression, dénatalité aiguë, vieillissement excessif;
— esprit d'épargne poussé à l'excès, conduisant le cultivateur à vivre mal et à travailler dans des conditions moyenâgeuses;
— ignorance, hésitation, et parfois méfiance des techniques culturales nouvelles: engrais, sélection des semences, élevage rationnel, utilisation des machines agricoles;
— rendement économique très insuffisant.

Tout leur paraissait concourir à l'aggravation des différences qui marquaient les conditions de vie locales par rapport à celles de pays agricoles, français et étrangers, plus évolués.

C'est de cette prise de conscience qu'est né le Plan d'équipement et de modernisation du département de la Haute-Loire, œuvre collective d'envergure, commencée dans un unanime enthousiasme, qui est, qui restera la manifestation d'un violent désir de vivre et de faire servir le progrès matériel, pour des populations sous-évoluées, à l'accession rapide de conditions de vie humaine meilleures.

Un travail préalable: l'enquête...

Les statistiques dont disposait le département de la Haute-Loire dataient de 1929. Elles ne constituaient pas une base sérieuse. *Aucun* programme d'avenir n'était possible sans une enquête nouvelle, et une mise à jour, en fonction des buts à atteindre.

L'année 1946 a été consacrée à ce travail. De ces résultats, dont certains ont pu être remis à jour année par année, nous retirons les caractères généraux suivants:

La population du département de la Haute-Loire est d'environ 228 000 habitants, répartie en 268 communes.

La population active totale est de 124 500 habitants, dont 77 000 agriculteurs, soit 62 %, 26 500 ouvriers et 17 600 personnes occupées aux activités tertiaires.

80 % de la population est rurale.

La surface du territoire couvre 497 000 ha, dont 292 000 ha cultivés. Elle est formée par les bassins supérieurs des vallées de la Loire et de l'Allier. Le sol est très tourmenté, et les altitudes varient de 396 m à 1754 m, deux tiers du territoire étant au-dessus de 800 m. On trouve, dans les hautes altitudes, des massifs volcaniques puissants, plusieurs lacs de montagne.

Les exploitations agricoles sont nombreuses: 30 000 au total, et ne couvrent en moyenne qu'une petite surface: 5 ha 56. 77 % sont inférieures à 10 ha, 22 % sont comprises entre 10 et 100 ha. Sur l'ensemble, 75 % des exploitations sont constituées en faire-valoir direct.

La dispersion parcellaire est très grande: elle est de 3,11 par hectare en moyenne, et atteint un maximum de 11,7 parcelles. On comprend que dans ces conditions, les exigences de main-d'œuvre soient impératives, et que les cultivateurs actifs soient au nombre moyen de 257 pour 1000 ha cultivés.

Les terrains cultivés sont en régression...

Les terres labourables, qui représentaient 222 000 ha en 1882, sont tombées à 145 000 ha environ. Leur régression est constante.

Les prairies et pacages occupent un tiers du territoire cultivé; les forêts 21 %; les cultures de céréales: 30 %, et la lentille, dont la réputation de qualité est mondiale: 10 %.

Pommes de terre et betteraves fouragères représentent, à côté des céréales et lentilles, les grosses productions. Il y a quelques vignes sur les pentes des vallées, entre 500 et 700 m; un peu d'arboriculture fruitière dans les vallées.

Les grosses productions représentent, en moyennes annuelles:

130 000 t de pommes de terre,
90 000 t de céréales,
2 000 t de lentille.

L'importance de l'élevage s'accroît sans cesse...

Mais la vocation de la Haute-Loire est incontestablement de production animale. L'élevage y prend de plus en plus d'importance. On compte environ:

186 000 bovins (596 par 1000 ha cultivés),
83 000 porcs (264 par 1000 ha cultivés),
800 000 volailles,
130 000 ovins et 30 000 caprins,
10 000 chevaux.

La production de viande est de 1 % de la production totale française.

En argent, la production animale actuelle, représente 7 milliards de francs:

— 4 milliards ½ pour la viande,
— 1 milliard ½ pour le lait,
— ½ milliard pour la volaille,
— ½ milliard de produits divers.

Il faut y ajouter une auto-consommation de 2 milliards.

L'évolution des techniques est fort lente...

Les progrès dûs aux modifications des conditions de travail ou des conditions de vie, sont fort lents... L'agriculture ne compte encore que 3 tracteurs et 60 brabants doubles, par 1000 ha labou-

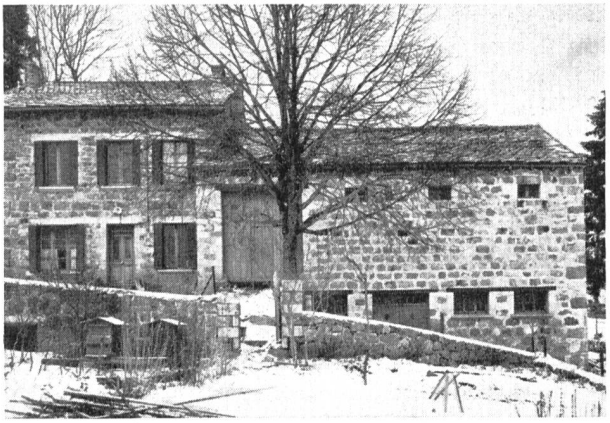

Fig. 1. Amélioration d'une habitation et d'une étable-grange à Bonnefond/St-Jeurel.

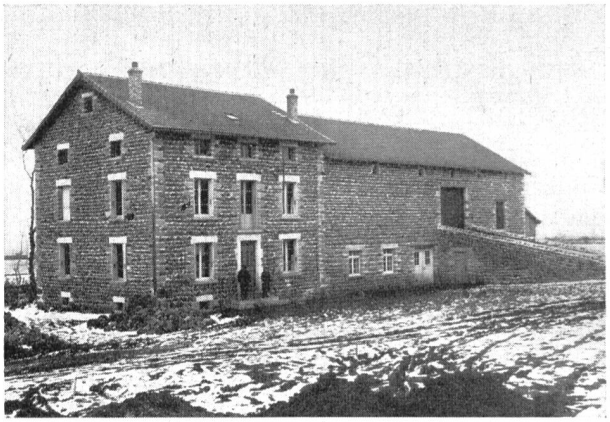

Fig. 2. Construction neuve d'une habitation et d'une étable-grange dans la région du Vergezac.

rables. Sur l'ensemble du département: 1800 moteurs pour la ferme, 22 000 véhicules utilitaires.

Les engrais utilisés représentent seulement 8 kg par hectare.

Aussi bien, les conditions de vie y sont-elles encore relativement inférieures:

— L'indice de richesse et du niveau de vie est de $^1/_{100}{}^{me}$ de la France.
— L'indice général du niveau de vie (base 100 pour la France entière) est de 64,3 seulement, alors qu'il est par exemple, pour le département de la Seine, de 179.
— Les 69 000 familles du département de la Haute-Loire, possèdent 30 000 véhicules, y compris les véhicules utilitaires, et 22 000 postes de T. S. F.

Le plan d'équipement de 1947

S'aidant des statistiques nouvelles, les Commissions d'études du Conseil général mettaient au point, au début de 1947, le plan d'équipement départemental. La réalisation de projets aussi importants devait être une affaire de longue haleine, et s'échelonner sur une durée de 30 à 40 ans.

Animé d'une pensée nouvelle, mettant au premier plan la primauté de l'homme, et dans la réalisation, laissant à la cité toute sa prééminence sur d'autres œuvres collectives, le plan comportait une série de programmes coordonnés.

Réunissant des activités aussi diverses que celles d'une meilleure administration et d'un accroissement des productions agricoles, allant de l'équipement collectif de base, tels que celui intéressant la vicinalité ou la distribution d'eau, jusqu'au meilleur service des intérêts individuels, comme ceux intéressant l'habitat ou l'aménagement des bâtiments agricoles, ces prévisions formaient une architecture d'ensemble destinée à permettre au pays vellave d'atteindre, en plusieurs étapes, aussi courtes que possible, le niveau de prospérité et de conditions de vie des régions agricoles plus développées.

On mesurera l'importance des réalisations escomptées par les évaluations de dépenses suivants, évaluations relatives à chaque programme particulier, en milliards de francs:

Equipement administratif	0,5
Equipement vicinal	3
Equipement scolaire	4
Equipement sanitaire	1
Chemins ruraux	15
Adduction d'eau	20
Electrification rurale	6
Travaux d'assainissement agricole	2
Equipement d'industries agricoles: abattoirs et frigorifiques	3
Machinisme agricole	6
Habitat rural	50
Draînages et irrigations	2
Remembrement rural	3
Aménagement de villages	3
Eaux et forêts	0,7
Améliorations postales et téléphoniques	0,4
Tourisme	1
Aérodromes	0,15

Et pour démarrer: un programme de trois ans...

De cet ensemble était retiré un premier programme d'urgence qualifié alors de «Programme triennal de Vicinalité et d'Equipement rural». Ce programme devait s'échelonner jusqu'en 1950; il a été à peu près intégralement réalisé, mais, du fait de la pénurie de matériaux et du manque de main-d'œuvre dont souffrait la France en 1947 et en 1948, ce programme a dû se prolonger jusqu'à fin 1950.

Depuis cette époque, les difficultés financières que connaît le pays, comme aussi des difficultés politiques locales, n'ont pas permis de travailler à la même cadence ou de repartir sur un programme partiel nouveau. Des programmes annuels se sont donc succédés, avec plus ou moins de bonheur dans le choix des projets comme dans leur financement.

Fig. 3. Agrandissement et amélioration d'une habitation et d'une étable-grange dans la région du Mézenc: vue extérieure d'ensemble.

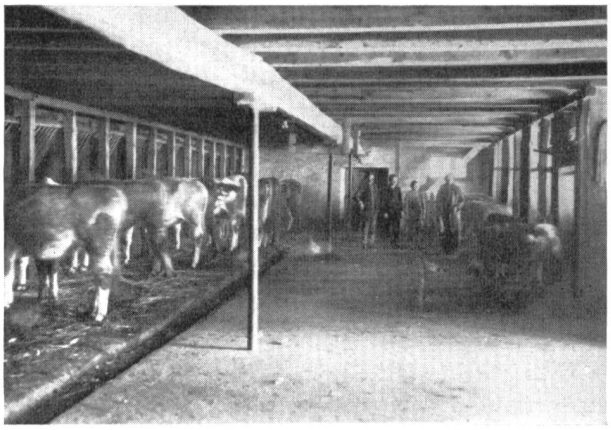

Fig. 4. Agrandissement et amélioration d'une habitation et d'une étable-grange dans la région du Mézenc: vue intérieure de l'étable.

A nouveau, s'exprime le désir des responsables d'avoir un programme de travail rationnel: les difficultés de financement se sont accrues, la mise en route de programmes d'armement a raréfié certains matériaux et absorbé certaines entreprises... en un mot il apparaît nécessaire d'établir, entre les réalisations souhaitables, un tour d'urgence, afin que les efforts soient réunis sur un nombre d'affaires limité, dont l'exécution sera activement poussée et le financement soutenu.

Communications

Un réseau routier fort dense, mais dont l'état laisse à désirer...

Le département de la Haute-Loire possède 2565 kilomètres de chemins départementaux, dont la situation est assez satisfaisante, et 3560 km de chemins vicinaux, dont la situation générale est très mauvaise. Les premiers sont à la charge exclusive du département, et le Conseil général a toujours consenti, pour leur entretien en bon état, les sacrifices nécessaires. Les chemins vicinaux, par contre, sont à la charge seule des communes; or ces dernières sont pratiquement démunies des ressources qui leur permettraient de maintenir en bon état, et de réparer en temps utile, les chemins vicinaux qui leur ont été construits.

D'autre part, ce réseau, bien qu'il soit déjà assez serré, n'est pas encore complet. Le plan d'équipement a prévu, pour le parachever, les constructions suivantes:

— au titre des chemins départementaux: 400 km environ, soit une dépense de 900 000 000 de francs français;
— au titre des chemins vicinaux: 380 km environ, soit 750 000 000 de francs français;
— et enfin, au titre du désenclavement des villages et hameaux encore non desservis: 330 km, soit 700 000 000 de francs français.

C'est, on le voit, et pour un seul département, une œuvre fort importante, puisqu'elle doit entraîner une dépense globale de 2 350 000 000 de francs.

Le Conseil général élu lors de la libération du pays, avait fort bien compris que des sacrifices importants devaient être faits immédiatement, en vue d'entreprendre les réalisations du plan vicinal. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il a été construit, depuis cette époque près de 80 km de chemins. Mais, à ce train, on le voit, il faudrait près d'un siècle pour achever les constructions estimées nécessaires. Les programmes actuellement à l'étude doivent donc accélérer la cadence de construction. Plus la population du département décroît, plus le machinisme entre dans les mœurs de nos paysans, et il est bien nécessaire d'avoir les dessertes des champs, comme les liaisons entre agglomérations, courtes et en excellent état.

Le problème des remises en état complètes et des grosses réparations vicinales, n'est pas spécial au département de la Haute-Loire, et tous les départements français déplorent que du fait des deux guerres qui ont frappé le pays, il n'ait pu être fait en temps utile les travaux indispensables, ce qui a conduit à l'état catastrophique dans lequel se trouvent les chemins vicinaux. Le Parlement vient en conséquence de décider la création d'un Fonds national d'Investissements routiers (Loi du 30 décembre 1951); ce fonds alimenté par un prélèvement sur les taxes qui frappent les carburants, doit permettre d'exécuter des améliorations de routes nationales, et des remises en état complètes de routes départementales et chemins vicinaux.

Le Conseil général de la Haute-Loire a ainsi créé récemment une Commission d'étude des chemins, et cette commission va déposer son projet: un programme fourni par chaque commune, permettra d'établir un plan d'ensemble avec tranches annuelles de réalisation. Aux ressources fournies par le Fonds national, viendront s'ajouter une contribution départementale et les contributions commu-

nales. Si les prévisions faites reçoivent satisfaction, on peut espérer que d'ici 20 ans environ, le département aura remis en état son réseau routier, tout en poursuivant une part des constructions nouvelles. A ce moment, le département de la Haute-Loire pourrait posséder près de 6500 km de voies départementales et vicinales, chiffres qui pourraient passer à 7000 km, 12 ou 15 ans plus tard.

Les communications aériennes en sont à leur début...

Il existe en Haute-Loire trois aérodromes; mais ces terrains ne peuvent recevoir, jusqu'ici, que les avions légers et lents; ils doivent être complétés, d'ailleurs, par des terrains de secours.

Le plan d'équipement prévoit l'amélioration des terrains existants afin de permettre de recevoir les avions moyens et rapides, et la création de quatre aérodromes de secours, travaux qui, au total, doivent engager près de 80 millions de francs de dépenses.

Les télé-communications se développent...

Chaque année, et par le moyen de crédits d'Etat, le département développe ses télé-communications.

Il poursuit actuellement l'extension et la modernisation de l'outillage des bureaux centraux téléphoniques, ainsi que celles des circuits ruraux.

Mais il reste encore 165 hameaux ou villages non desservis. Un plan départemental particulier à cette desserte, prévoit le rattachement de ces agglomérations dans un délai maximum de 10 années.

Parallèlement, le département a décidé l'installation de l'automatique rural; ainsi la liaison téléphonique sera-t-elle permanente jusque dans les hameaux les plus reculés de ce pays.

Ce programme d'amélioration des télé-communications, doit engager 200 millions de dépenses.

Equipement rural

La pièce maîtresse du Plan départemental concerne, naturellement pour un département très rural, les activités agricoles.

On reste confondu du retard inouï qu'ont pu prendre nos cultivateurs, par rapport aux cultivateurs des régions agricoles françaises plus développées, comme aussi des différences de standard de vie entre nos petits cultivateurs et les petits cultivateurs de certains pays voisins.

Cela, nos paysans le ressentent parfaitement, et ceux d'entre eux qui se sont trouvés, de 1940 à 1945, en captivité en Allemagne, ont pu constater combien les agriculteurs allemands bénéficiaient de conditions de travail et de condition de vie meilleures.

Qu'il y ait, à ces retards, des causes tenant aux guerres que nous avons subies, ce n'est pas douteux; mais il est aussi, il faut l'avouer, des causes politiques à un tel état de choses: les problèmes de la terre ont été, chez nous, trop «politisés», et les masses rurales n'ont pas trouvé, en général, dans leur sein, les dirigeants soucieux de les conduire réellement vers une amélioration de leurs conditions d'existence.

Qui s'étonnerait de telles constatations, alors que nous comptons en France, à peine une école d'agriculture par département, et que dans la plupart des pays voisins, il existe près d'une école par territoire de la valeur de l'un de nos cantons.

Services publics ruraux

Assurer d'abord l'équipement collectif de base...

La besogne à accomplir pour entreprendre vigoureusement, et achever la constitution des services publics ruraux d'eau et d'électrification, est proprement énorme.

A vrai dire, la Haute-Loire avait fourni, avant 1939, en matière d'électrification, un très gros effort.. Il restait cependant, en 1946 à électrifier 22 communes sur 268 communes, c'est-à-dire à desservir un territoire de 16 000 ha.

La Haute-Loire, premier département rural français complètement électrifié...

En 1952, cette œuvre est terminée, et la Haute-Loire peut s'enorgueillir d'être le premier département rural ayant donné à toutes ses populations, ce bienfait social qu'est la lumière électrique.

Parallèlement, la consommation d'énergie a augmenté, et alors qu'il était utilisé 53 kWh en 1939, il a été consommé, en 1951, plus de 100 kWh par habitant.

Mais les techniques ont évolué: alors que les premiers réseaux étaient desservis en 115/120 v, les réseaux récents ont été établis en 230/400 v; les lignes et postes de transformation, au début assez sommaires, on fait place à des installations plus sérieuses. De plus, la force motrice est insuffisamment conduite auprès des intéressés: la consommation en force motrice représente seulement aujourd'hui, 55 kWh par habitant et par an.

Des réseaux doivent donc être remaniés, et d'autres doivent être renforcés. Dès maintenant, de nombreux projets sont à l'étude, ou même déjà adoptés et prêts à l'exécution.

L'adduction d'eau représente une tâche considérable...

Si l'électrification peut ainsi sembler relativement satisfaisante, il faut bien constater que pour les adductions d'eau, le pays s'est trouvé fort en retard: sur 268 communes et près de 2000 hameaux, 100 bourgs et 150 hameaux seulement étaient alimentés en 1946, soit au total 50 000 habitants.

Le Génie rural a entrepris, à l'époque, une vaste enquête hydrogéologique avec inventaire des ressources en eau et recensement des besoins à satisfaire; ce travail est à peine terminé, mais déjà 58 adductions nouvelles ont été réalisées; de nombreuses autres sont à l'étude ou en cours d'exécu-

tion, parmi lesquelles il faut compter plusieurs grands projets intercommunaux. Nous citerons ainsi le projet de desserte de 40 communes de la région de Brioude (coût: 3 milliards de francs), et celui intéressant la région de Solignac-Cayres, sur 8 communes.

Au total, ce sont 200 projets pour les bourgs et 1800 projets pour les hameaux, qu'il y aura lieu de mettre en œuvre dans les années qui viennent. Il faut y ajouter les petites adductions individuelles pour fermes isolées. La dépense d'ensemble peut être estimée entre 20 000 à 30 000 francs à l'hectare, pour 180 000 ha à desservir. C'est une dépense relativement élevée, mais dont l'importance tient au fait qu'il s'agit de régions accidentées et d'une population peu dense et disséminée: par habitant, la dépense sera de 20 000 à 50 000 francs.

Améliorations foncières

L'amélioration foncière du territoire sera plus lente que la constitution des services publics, mais elle n'est pas moins pressante...

Le cultivateur de la Haute-Loire est encore peu préparé à la réalisation d'équipements fonciers. Sa ligne de conduite était jusqu'ici de tirer du sol le maximum, tout en lui rendant le moins possible. Il faudra des années pour habituer nos paysans à admettre des investissements susceptibles de faciliter leurs travaux et d'améliorer certains terrains.

Et cependant, les dépenses de remembrement sont couvertes pour 80 à 90 % par l'Etat. Le Conseil général de la Haute-Loire avait même décidé, en 1946, de mettre à la charge du département le complément de dépense des 10 premières communes décidant de leur remembrement; ainsi, pour 10 communes, les cultivateurs n'avaient aucune dépense à couvrir. Hélas, une seule commune, depuis six ans, s'est décidée à tenter cette transformation radicale. Nous avions pensé, au cours de missions d'études en Suisse, dans les cantons de Vaud et de Zurich, convaincre nos concitoyens de l'intérêt des travaux d'amélioration intégrale; nous n'avons pas encore été entendus... A tel point que des Commissions communales ayant à décider du remembrement, se sont prononcées pour le statu quo, à des majorités de 95 % !

Et pourtant, il est admis que les 3 milliards de dépenses à engager en Haute-Loire pour effectuer tout le travail nécessaire, représenteraient 6 milliards de bénéfices annuels provenant de l'accroissement des productions et des économies de frais d'exploitation.

Il faut attendre, d'un enseignement agricole rénové et d'une nouvelle génération d'agriculteurs, la réalisation d'une tâche si essentielle; jusque-là, nous ne pourrons qu'entreprendre des opérations-témoins assez limitées.

Le remembrement nécessite de nombreux chemins ruraux...

Les opérations de remembrement devraient porter sur les 300 000 ha de terrain cultivable. Mais des opérations d'une pareille envergure conduiront à un remaniement général des chemins d'exploitation agricole; il faut admettre que 4500 km environ devront être, soit créés, soit améliorés. La besogne serait dispendieuse s'il n'était recouru largement aux chemins en sol stabilisé; l'emploi fort large, en Suisse, des pistes gazonnées, conjugué avec l'utilisation de pneux agraires, représente une solution convenable d'un tel problème.

D'importantes surfaces non utilisées pourraient être cultivables...

Il y a d'ailleurs, hors des terres labourables et des terrains boisés, des millieurs d'hectares à mettre en valeur, et des travaux d'assainissement agricole pourraient ainsi donner une richesse nouvelle à nos régions. Mais, avant de songer à récupérer de telles surfaces, il faut prévoir d'assainir certaines régions déjà cultivées. De tels travaux intéressent 30 000 ha environ; un premier projet, fort important, est en cours dans la région de Brioude, il doit, dans le cadre d'un programme général d'aménagement des Limagnes d'Auvergne, améliorer 1100 ha.

Les irrigations intéressaient 5000 ha environ.

Equipement rural individuel

L'effort de la collectivité ne sera productif que s'il est accompagné d'efforts individuels...

Les sacrifices matériels consentis par les Pouvoirs publics et les groupements syndicaux, seraient insuffisants s'ils n'étaient accompagnés d'investissements consentis, à titre individuel, par les agriculteurs, pour leur habitation et leurs bâtiments agricoles.

C'est toujours une grande stupéfaction pour les étrangers, comme aussi pour les Français de régions agricoles riches, que de constater, chez nous, l'état lamentable de l'habitat paysan, et la façon trop souvent moyennâgeuse de travailler, aux champs comme à la ferme.

Habitations et bâtiments agricoles de plus d'un siècle...

La moyenne d'âge de nos bâtiments dépasse un siècle, et de tels cadres de vie et de travail ne se prêtent guère à l'évolution souhaitable.

Les bâtiments sont fort médiocres et caractérisés par l'absence de locaux annexes spécialisés: laiteries, caves à tubercules, hangars à matériel, fumières, citernes à purin, etc....

30 000 exploitations nécessitent des travaux de bâtiment. Il est consolant de constater, sur ce plan, la compréhension de nos agriculteurs: 7000 projets sont, soit réalisés, soit en cours, soit à l'étude, depuis une dizaine d'années.

Mais la dépense globale d'investissements représente des sommes énormes: il faut admettre 25 milliards pour l'habitat, et 25 milliards pour les bâtiments agricoles.

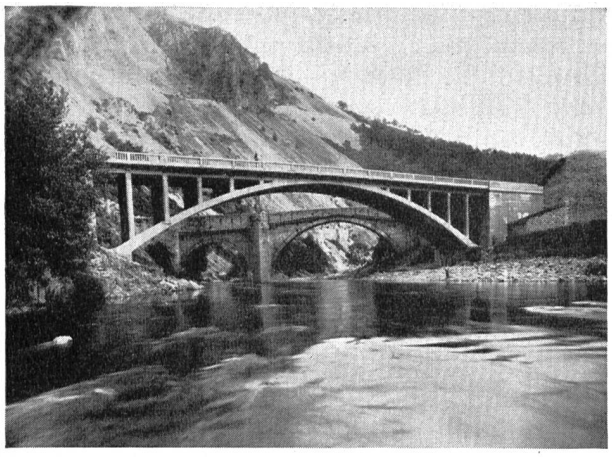

Fig. 5. Pont en ciment armé sur le Lignon (route nationale n° 88).

Une législation compréhensive et précieuse permet l'obtention de subventions d'Etat. Le Conseil général y a ajouté les subventions départementales, et outre l'habitat, ce système a permis de financer d'assez nombreuses réalisations de fumières, citernes à purin ou silos.

De nombreux villages ont besoin d'aménagements...

Il va sans dire que si les maisons sont peu confortables, les villages sont peu aménagés: chacun a besoin d'égoûts, d'aménagements de rues et de places, d'établissement de champs de foire, de places de marché ou d'installation de ponts-bascules, de construction de hangars pour matériel agricole collectif...

Des foyers ruraux ont été édifiés, il faudra les développer. Le réseau d'assistance sociale constitué ces dernières années, nécessite également la constitution de résidences sociales fixes et de dispensaires médico-sociaux.

Avec la création de plus en plus nombreuse de coopératives, il faudra prévoir des bâtiments et installations fixes pour faciliter la vie de ces organismes de solidarité.

En un mot, il devient nécessaire de créer de véritables foyers de vie sociale, foyers qui contribueront à attacher les populations; mais nous n'en sommes, sur ce point, qu'au commencement...

Mécanisation des travaux

Il ne faut plus ignorer le concours prestigieux de la machine...

On reste effaré devant la dépréciation profonde où était tombé le travail de nos paysans avant 1939: à cette époque, le salaire du paysan représentant environ $^1/_3$ du salaire du manœuvre urbain!

Le morcellement des terres, les traditions routinières de nos agriculteurs, l'ignorance des techniques nouvelles, maintenaient nos exploitations agricoles, sur un sol mal exploité, dans un état où s'épuisaient les cultivateurs.

Seul, le manque de main-d'œuvre a quelque peu contraint au recours à la machine.

Or, c'est précisément parce que nos rendements sont très bas qu'une mécanisation du travail aux champs et à la ferme, accompagnant le remembrement des terres, augmenterait la production dans des proportions considérables; elle libérerait en quelques années, pour d'autres emplois, 50 000 personnes.

Il existait seulement, en 1939, en Haute-Loire:

18 tracteurs,
3 000 moissonneuses-lieuses,
17 000 faucheuses,
750 batteuses,

et à peu près pas de machines spéciales (semoirs, arracheuses, etc.).

Bien que sans recensement récent, nous pouvons dire que ces chiffres ont fortement augmenté. Pour les seuls tracteurs, nous comptons maintenant 500 machines environ, soit un tracteur pour 306 ha labourables. Le coefficient d'intensité de motorisation est de 1,21 contre une moyenne nationale de 1.

Les coopératives de matériel feront connaître et apprécier les machines...

Le Conseil général a compris que pour lutter contre l'inertie des cultivateurs, comme pour faciliter l'achat d'un matériel coûteux, il fallait aider les groupements.

Divers modes de concours technique et financier ont donc été décidés en faveur des coopératives (C. U. M. A.). Déjà, une trentaine de C. U. M. A. ont été créées et fonctionnent à la satisfaction des sociétaires.

Les jeunes agriculteurs sont tout naturellement enthousiastes de l'emploi du matériel, mais pour leur en faciliter la conduite et le dépannage courant, il a été prévu d'envoyer certains d'entre eux dans des centres d'enseignement de culture mécanique.

Certes, l'emploi rationnel du matériel nécessite un remembrement des terres, mais nous croyons que sans attendre l'achèvement d'un remembrement très coûteux, et qui demandera d'ailleurs des dizaines d'années, il est possible, par la voie de la coopération, comme par l'usage individuel, d'utiliser dans de bonnes conditions le matériel agricole moderne.

La constitution d'un parc de matériel collectif et individuel dans le département, nécessiterait 4 milliards de dépenses, mais l'existence de ce parc ferait économiser, chaque année, 2 milliards à notre monde rural.

Il est peu d'investissements qui offrent d'aussi belles perspectives.

Le développement du machinisme aura d'importantes conséquences sociales...

Hors des rendements améliorés, le développement du travail mécanisé aura d'importantes conséquences sociales dans nos régions.

Nous vivons encore sous la crainte permanente d'un exode rural, qui a jusqu'ici vidé nos campagnes de toute main-d'œuvre flottante, et si les villes voisines ne connaissaient pas une effroyable crise de logements, nous perdrions encore 10 000 ou 12 000 ruraux qui, chaque jour, prennent les transports en commun pour aller travailler dans ces centres urbains; cette main d'œuvre est déjà perdue pour la terre, et n'attend qu'une occasion pour se fixer en ville. Mais elle vit encore à la campagne, elle contribue au maintien d'une vie encore à peu près normale; elle peut être reconquise pour d'autres emplois (industries agricoles, ateliers ruraux, etc.), si la mécanisation du travail de la terre est activement poussée, ou si un aménagement rationnel du territoire est envisagé en faveur des pays agricoles proches des grandes villes.

Mais c'est dans le travail plus facile et plus rapide, avec moins de peine pour les hommes, qu'il faut voir la transformation sociale à attendre dans nos milieux paysans; non seulement les jeunes pourront vaincre, par la machine, leur complexe d'infériorité vis-à-vis des citadins, mais ils accèderont surtout à un standard de vie meilleur, susceptible de leur donner une foi entière en leur mission de producteurs.

Productions agricoles

La Haute-Loire est, en France, l'une des rares régions où puisse être attendu un accroissement considérable des productions agricoles.

Certes, le pays connaît des hivers longs et fort rigoureux; les terrains sont, en général, d'accès difficile et de conditions de travail pénibles. De plus, les cultivateurs s'astreignent à produire, chacun, pour leur famille, comme pour leur cheptel, les produits nécessaires à leurs besoins, ce qui les conduit à la culture polyvalente.

Mais les méthodes de production sont si surannées que des progrès énormes peuvent être attendus. Soulignons seulement qu'il était utilisé en 1938, 0,500 kg d'azote à l'hectare, contre 60 kg dans le Nord; 1,300 kg d'acide phosphorique, contre 45 kg dans le Nord; 0,300 kg de potasse pure, contre 42 kg dans le Nord. Nous verrons l'état des productions animales et le retard inouï dans lequel elles se trouvent encore. Ceci montrera à l'évidence que la Haute-Loire reste véritablement l'un des espoirs d'une plus grande production, comme d'une production de qualité.

Il convient surtout d'orienter vers les productions de meilleure rentabilité...

Les terres labourables sont en recul constant et les spécialistes admettent que 20 % des surfaces encore cultivées doivent être abandonnées pour les prairies et la forêt.

Mal outillés pour la production des céréales courantes, les cultivateurs vellaves doivent améliorer et développer les productions de qualité connue:

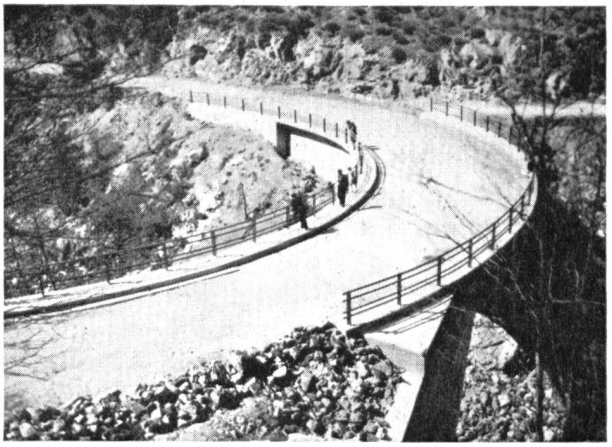

Fig. 6. Pont courbe sur un ruisseau de Boulinas, près de Monistrol-sur-Loire (chemin départemental n° 47).

l'orge de brasserie, la lentille verte dite «du Puy», mondialement connue, les plants de pommes de terre, pour laquelle certains cantons de montagne ont une vocation véritable, les fruits de certaines vallées.

Il reste qu'en raison de la production animale importante, d'autres cultures doivent être encouragées et leur production doit s'accroître avec celle de cheptel: c'est le cas des céréales secondaires, des racines, des fourrages et de certaines plantes.

Pour assurer ces missions diverses, diverses tâches seront poursuivies:

— amender les sols: 500 000 t de chaux seraient immédiatement nécessaires, ces premiers travaux étant suivis de 100 000 t annuelles de chaulage d'entretien. Le Conseil général a fait prospecter les réserves d'éléments calcaires du pays et prévu l'équipement d'une usine coopérative locale, afin d'éviter les transports inutiles;
— fertiliser ces sols: et pour cela vulgariser l'emploi des fumures minérales. Un laboratoire départemental subventionné peut effectuer les analyses de sols, en vue de déterminer les fertilisants convenables;
— sélectionner semences et plants: d'excellents résultats sont déjà obtenus. Pour l'orge, tout particulièrement, 2000 quintaux de semences sont produits chaque année. L'effort est soutenu par une association de sélection travaillant en équipe avec une société commerciale.

Pour la lentille verte, l'Office agricole départemental concourt aux travaux de la coopérative départementale de la lentille verte du Puy.

Pour la pomme de terre sept syndicats de sélection intéressant 40 communes, permettent de rivaliser maintenant avec la production des plants bretons.

Enfin, pour renseigner les agriculteurs, cinq stations diffusent auprès d'eux les avis agricoles de circonstance.

La hausse du marché du bois, favorise les régions de boisement...

2500 ha de terres incultes peuvent être boisés. Le Fonds forestier national, institution autonome créée depuis quelques années, apporte aux cultivateurs une subvention de boisement égale à la moitié des frais, et leur fournit les plants.

Le département, en accord avec l'aide de ce même Fonds forestier, prévoit d'autre part la création de 20 km de chemins destinés à permettre la vidange, puis le reboisement de terrains actuellement inaccessibles.

La production animale vaut quatre fois la production végétale...

Mais quoi que nous fassions pour améliorer les rendements de productions végétales, celles-ci n'occupéront jamais, en Haute-Loire, la place prédominante prise par les spéculations animales.

La vente des seuls veaux de boucherie porte sur 30 000 têtes chaque année, dont 15 000 partent vers le Midi de la France. Quelles ressources importantes seraient atteintes si nous pouvions rapidement obtenir l'exploitation de trois ou quatre races au lieu des 34 races existantes! L'état sanitaire de ce cheptel est très médiocre et le produit n'est pas correctement commercialisé.

Nous recherchons patiemment l'amélioration des races, notamment par le choix subventionné de géniteurs connus. Des concours d'éleveurs sont périodiquement organisés et des primes sont consenties à ceux qui acquièrent et conservent des reproducteurs sélectionnés.

Un effort tout particulier est fait pour une race locale ovine: celle du Bizet, très appréciée en dehors de notre région.

Les femelles bovines sont trop souvent stériles et une lutte sérieuse a été entreprise pour réduire cette stérilité. Des séances gratuites de visite et de traitement ont déjà permis, dans chaque canton, des résultats qui représentent, en gains de viande, 40 fois les dépenses de traitement.

La production du lait nécessiterait une sélection des vaches laitières, comme un contrôle hygiénique du lait: ces opérations n'en sont encore qu'à leur début, et il faudra vaincre bien des routines pour aboutir.

Nous n'aurions garde d'oublier ici le souci apporté à des productions qui, pour être annexes, n'en représentent pas moins des ressources non négligeables: la chasse intéresse 12 000 chasseurs, et leur fédération recevant des subventions départementales, peut assurer 20 réserves couvrant plus de 200 ha; la pêche, dans un pays où coulent deux grandes rivières: la Loire et l'Allier, ainsi que plusieurs dizaines de petites rivières fort poissonneuses, intéresse des milliers de pêcheurs. L'activité de la pêche a ainsi nécessité l'entretien de trois établissements de pisciculture.

Améliorer les productions, certes... mais aussi les commercialiser...

La commercialisation des produits est encore au stade artisanal.

On ne compte que deux coopératives spécialisées: celle de la lentille verte du Puy, et une coopérative laitière au Mazet-St-Voy. Quelques installations particulières de moyenne ou minime importance n'améliorent guère cette situation.

Il n'est malheureusement guère possible de s'attaquer encore à ce problème, mais les études faites ont permis de fixer les prévisions suivantes:

— 50 centres d'abattage de bestiaux, dont 12 avec frigorifiques,
— 15 centres frigorifiques pour 3000 m^3, ce qui permettrait une économie annuelle de 200 millions de denrées périssables,
— 20 stations coopératives diverses: magasins coopératifs, beurreries, fromageries, triage et stockage des céréales et légumineuses, huileries, stations fruitières.

Tout reste à faire ici, et seule la conscience très vive de ces nécessités contraindra nos agriculteurs à faire les sacrifices correspondants.

A la base de ces projets, un enseignement agricole...

C'est précisément par la voie d'un enseignement adapté aux terriens que des progrès rapides pourront abolir préjugés, routines et instaurer les techniques modernes de culture et d'élevage.

Or, nous n'avons que deux écoles d'agriculture: l'une, privée, au Puy; l'autre, officielle, à Brioude.

Nous avons réclamé la création d'au moins quatre collèges d'agriculture.

Ce problème dépasse d'ailleurs le cadre départemental: ;c'est tout l'enseignement général qu'il faudrait imprégner de l'amour de la terre et de la grandeur du travail paysan.

Trop souvent, nos maîtres orientent vers l'enseignement industriel ou les études classiques leurs meilleurs sujets, privant ainsi le monde paysan des chefs éclairés dont il a besoin.

Dans le domaine matériel, d'ailleurs, que de projets à réaliser! Et comme nous avons honte d'avouer que 424 écoles n'ont pas l'eau, 268 n'ont pas de préau couvert; quelques dizaines sont sans W. C., et 229 sont en mauvais état.

Aussi bien, avons-nous décidé de consacrer toutes nos ressources scolaires à la rénovation de nos bâtiments d'écoles. C'est la besogne la plus urgente; le reste suivra...

Aménagement du territoire

Fixer et maintenir les populations...

Les problèmes que nous classons sous le vocable d'aménagement du territoire sont sensiblement ceux que nos amis suisses placent sous le nom d'amélioration intégrale.

Ils s'accompagnent toutefois de soucis supplémentaires. Le progrès des techniques agricoles dans un pays jusqu'ici réfractaire aux méthodes nouvelles, peut être considérable, et doit normalement libérer des populations importantes. Comment utiliser ces populations!

Des villes importantes ne peuvent plus aujourd'hui s'étendre, alors que les industries qui y vivent doivent se développer. Comment permettre cet accroissement industriel tout en utilisant une main-d'œuvre plus éloignée.

Les deux vallées de la Loire et de l'Allier drainent chaque jour, par fer et par route, sur deux grandes villes, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, une main-d'œuvre importante, main-d'œuvre dont le déracinement est dommageable et dont la fatigue inutile et le mauvais emploi sont fort supérieure au rendement en travail.

Deux groupements régionaux d'urbanisme sont prévus pour l'étude et la mise en œuvre des moyens propres à maintenir sur place cette population, comme celle qui, dans l'avenir, sera libérée par la mécanisation poussée des travaux agricoles.

Dans la vallée de la Loire, en particulier, est prévu le développement de trois cités satellites de St-Etienne.

De tels projets mettent en jeu de nombreux intérêts et nécessitent l'accord d'administrations et de groupements nombreux. Leur réalisation ne peut être qu'une œuvre de longue haleine.

Sur un plan plus restreint, la Commission départementale d'urbanisme fait procéder à l'établissement de plans d'aménagement et d'extension des villes du département. Ce travail est déjà fort avancé.

Mais toutes ces mesures ne porteront véritablement effet que lorsque le Fonds national d'aménagement du territoire aura reçu d'amples moyens financiers, et surtout lorsque sera voté le projet de loi foncière actuellement pendant devant le Parlement. Le jour où le Gouvernement aura fait voter un tel texte, les villes pourront faire plier les intérêts particuliers, qui, actuellement, s'opposent aux réalisations foncières nécessitées par tout aménagement territorial.

Tourisme

Faire connaître le pittoresque et le charme du pays...

On ne s'étonnera pas qu'un pays de relief aussi varié que la Haute-Loire, aux nombreuses rivières, aux sites historiques ou pittoresques, attire le visiteur.

Le *Puy* reste une ville sainte et une ville d'art. Mais *Brioude, Craponne, Saint-Julien-Chapteuil,* et bien d'autres, possèdent aussi des richesses archéologiques, historiques ou climatiques.

Malheureusement, l'industrie hôtelière y est peu développée. La Fédération départementale des syndicats d'initiative, à l'instigation du Conseil général, et avec son concours financier, a créé «les logis d'Auvergne», réseau d'hôtels et auberges possédant un confort moyen. Pour les hôtels, non encore rattachés du fait de leur manque de confort, est prévu un système de prêts à taux réduit, résultant d'une entente entre le Crédit national Hôtelier et le Département.

L'animateur des Logis d'Auvergne a, d'ailleurs, étendu son idée en créant «Le Logis de France».

Hors des «Logis d'Auvergne» est prévue, chez l'habitant, la création de chambres d'hôtes, pièces de confort réduit, susceptibles de recevoir le trop-plein de villégiateurs et touristes que ne peuvent accueillir les hôtels.

Enfin, est mise en application, pour la première fois dans nos régions, le «Village d'estivants de montagne»: un vieux village, choisi en un site pittoresque, accueillera bientôt, dans les fermes abandonnées et sommairement restaurées, des familles à moyens modestes.

Cet ensemble de réalisations fera connaître davantage un pays fortement doué pour le tourisme et jusqu'ici trop méconnu.

L'Avenir

Le pays remonte la pente...

Il est malaisé de fixer une durée à la réalisation du plan d'équipement tout entier. D'autant plus que le premier travail de 1946-1947 ne forme qu'un cadre d'ensemble, et sera certainement modifié pour tenir compte de l'évolution des problèmes économiques sur le plan national. Les programmes successifs s'écarteront vraisemblablement de plus en plus du plan d'origine.

Mais il est consolant de juger déjà des progrès accomplis depuis six ans. La Statistique générale de la France l'a souligné dans un travail récent (Aspects économique de la France). Incontestablement, après une période de stagnation, «le pays remonte la pente». Les productions agricoles s'accroissent et s'améliorent en qualité; la mécanisation du travail se développe favorablement et «s'entraîne» d'elle-même au stade individuel; le gros effort fourni en matière d'équipement collectif: eau, électrification, chemins, porte ses fruits... Bref, les sacrifices effectués sont compensés, en tous domaines, par des résultats consolants.

La Commission nationale de l'Equipement tente, présentement, de donner une suite au premier plan national, dit plan *Monnet.* Dans ce deuxième plan, doivent s'articuler des mesures régionales, telles que celles de la Haute-Loire.

Le moment du repos n'est pas venu. Bien au contraire, devons-nous accélérer la marche vers ce progrès matériel que nous devons atteindre, si nous voulons que vive, dans des conditions humaines acceptables, le département de la Haute-Loire.